



Cat. : Travaux
Type : Pose de panneaux de stationnement

Remplace :
-

Date : 08.04.2010

Version :
1.0

Objectif :

Garantir l'accessibilité et la manœuvrabilité des vannes de branchements situées sous des places de stationnement

Règles et principes :

Pour les entreprises :

Demande écrite, au minimum 5 jours ouvrables avant la date d'intervention.

Services Industriels de Genève
Service de l'Eau / Conseil en installation
Case postale 2777
1211 Genève 2

Fax : 022 420.94.31
E : soinstallations@sig-ge.ch

Pour SIG :

Inscription de notre intervention au poste de police.

Fourniture et pose des panneaux d'interdiction de stationnement sur site, minimum 72 heures avant l'intervention.



Manœuvre de la vanne de branchement.

Facturation :

Selon règlement en vigueur, article D2.1 Tarifs des interventions, Ouverture / fermeture d'un branchement.

Commentaire :

-